

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 1 de 4	
		Fiche n° 20113	Version 3.0
SUBITO REPULSIF CHIEN ET CHAT GRANULE		Date de création : 01/01/2006	
		Mise à jour : 30/09/2019	

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE

1.1. Identificateur de produit :

Nom commerciale : Répulsif chien et chat granulé
 Marque : Subito
 Type de produit : 19 - Répulsifs et appâts - Produit biocide selon la directive 98/8/CE

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées :

Usage : Répulsif chiens et chats prêt à l'emploi

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité :

Identification de la société : SPRING
 4 rue Blaise Pascal - ZI du bois de leuze
 13310 Saint Martin de Crau
 Tél : 04 90 47 17 66 / Fax : 04 90 47 23 55
oliviersubito@free.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence :

Centre Anti-Poison de Marseille : 04 91 75 25 25
 Numéro Orfila : + 33 (0)1 45 42 59 59

2. IDENTIFICATION DES DANGERS :

2.1. Classification de la substance ou du mélange :

Non classé.

2.2 Eléments d'étiquetage :

Pictogramme de danger : Non classé

Mention d'avertissement :

EUH208 : Contient du géraniole, peut produire une réaction allergique.

Conseils de prudence :

P102 : Tenir hors de portée des enfants.
 P273 : Evitez le rejet dans l'environnement.
 P501 : Eliminer l'emballage vide ou le récipient non utilisé en déchèterie conformément à la réglementation nationale.

2.3 Autres dangers :

Aucun dans des conditions normales.

3. COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Nom de la substance	Conenance de la formulation	N° CAS	N° CE	N° EINECS	Classification de la substance active	
géraniole	1 g/kg	106-24-1			<i>Xi : R38-43</i>	H315, H319, H413

		Fiche n° 20113	Version 3.0
SUBITO REPULSIF CHIEN ET CHAT GRANULE		Date de création : 01/01/2006	
		Mise à jour : 30/09/2019	

4. PREMIERS SECOURS

*En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin
Dans le cas d'une ingestion, boire abondamment. Ne pas faire vomir. Consulter un médecin*

Contact avec la peau : Un contact répété et prolongé provoque une irritation.
*Oter tous vêtements et chaussures souillés.
Laver abondamment la peau au savon et consulter un spécialiste.*

Contact avec les yeux : Les vapeurs à forte concentration provoquent une irritation conjonctivale.
Traitement : Consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.
Prendre contact avec le centre anti-poison le plus proche.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE : Liquide ininflammable

Moyens d'extinction appropriés : Poudre mouillée

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants : Les intervenants doivent être qualifiés et munis d'appareils respiratoires homologués.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Précautions individuelles :

7.1 Conserver à l'écart de toute source d'ignition

7.2 Conseils d'utilisation : mettre des gants un masque respiratoire et des lunettes lors des manipulations de longue durée.

7.3 Stockage :

- **Mesures techniques** : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé à l'abri de la lumière
- **Conditions de stockage** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux
- **Matières incompatibles** : Acides forts.
- **Matériaux d'emballage** : Flacon PET, PE et Acier revêtu

Précautions pour la protection de l'environnement : Evacuer vers une décharge spécialisée.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation : Le port des gants, masques respiratoires et lunettes est obligatoire lors des manipulations de fabrication.

Conseil d'utilisation : Garder les récipients bien fermés quand ils ne sont pas utilisés.

Stockage : Bien sec et ventilé.

Conserver hors de portée des enfants

Matières incompatibles : Non connues.

Matériaux d'emballage recommandés : Flacons en P.E, P.E.T.

Matériaux d'emballage déconseillés : Flacons en acier non revêtu, cuivre et alliages.

SPRING	FICHE DE DONNEES DE SECURITE	Page 3 de 4	
		Fiche n° 20113	Version 3.0

SUBITO REPULSIF CHIEN ET CHAT GRANULE

Date de création : 01/01/2006

Mise à jour : 30/09/2019

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle :

Equipements de protection individuelle : Gants, lunettes, et masque dans le cas d'exposition prolongée.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : Granulé

Couleur Ambrée

Odeur : Caractéristique

PH : NC

Point éclair : N.C.

Unités d'explosivité : NC

Inflammabilité (solide, gaz) : NC

Densité : NC

Hydro solubilité: totale

10. STABILITE ET REACTIVITE

Produit stable : oui

Conditions à éviter :

Matières à éviter : Ne pas mélanger à tout autre produit.

Produits de décomposition dangereux : Sans données

11. INFORMATION TOXICOLOGIQUE

Données pour le Géraniol :

Toxicité aigue : DL50 orale pour le rat = 4300 mg/kg

DL50 cutanée pour le lapin > 5000 mg/kg

Irritation : Irritant pour la peau et les yeux.

12. INFORMATION ECOLOGIQUE

Données pour le Géraniol :

Toxicité : EC50 > 100 mg/L

Persistance et dégradabilité : facilement biodégradable.

Potentiel de bioaccumulation : facilement éliminé par l'homme et les animaux.

SPRING

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page 4 de 4

Fiche n° 20113

Version 3.0

SUBITO REPULSIF CHIEN ET CHAT GRANULE

Date de création : 01/01/2006

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Déchets (produit non utilisé) :

- Ne pas déverser au sol, à l'égout, ni dans un cours d'eau
- Manipuler le produit avec des gants, le placer pour élimination dans son emballage d'origine
- Eliminer conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : déchet liquide contenant des substances dangereuses (déchets dangereux)

Emballages vides souillés (produit utilisé) :

Au cas où les emballages ne sont pas rincés :

- Conserver l'étiquette d'origine sur chacun des récipients
- Eliminer ou recycler conformément aux dispositions réglementaires nationales dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux
- Classification : emballages contenant des résidus de substances dangereuses (déchet dangereux)

14. INFORMATION RELATIVE AU TRANSPORT

REGLEMENTATION GENERALE :

Par voie terrestres ADR/RID: non réglementé

Par voies maritimes IMDG/OMI: non réglementé

Par voie aérienne IATA/OACI: non réglementé

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement :

Dispositions particulières :

Aucune donnée n'est disponible

Étiquetage des biocides (Règlement 1896/2000, 1687/2002, 2032/2003, 1048/2005, 1451/2007 et Directive 98/8/CE) :

Nom	g/kg	N°CAS	TP
Géraniol	1 g/kg	106-24-1	19

15.2. Evaluation de la sécurité chimique :

Aucune donnée n'est disponible.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cette fiche complète les notices d'utilisation, l'étiquetage mais ne les remplace pas

Les informations contenues dans ce document reflètent l'état actuel des connaissances de la SARL SPRING et ne sont censées décrire le produit qu'en terme de sécurité et de protection de la santé. Du fait que les conditions d'utilisation sont extérieures au contrôle de la SARL SPRING, toutes les recommandations ou suggestions sont données sans garantie et la SARL SPRING rejettent toute responsabilité pour pertes ou dommages encourus du fait de l'utilisation de ces informations. Les clients doivent s'assurer que le produit est adapté à son utilisation particulière. De plus, aucun élément de ce document ne devra être interprété comme une recommandation pour utiliser tout produit en conflit avec un brevet existant.